



**AN 2025  
25-026**

République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille VINGT-CINQ, le 9 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,**

### **Présents :**

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GARCIA, M. Philippe GOMMARD

### **Absents ayant donné procuration :**

M. Dimitri MENDY, procuration à M. Thierry RIHOUEY,  
Mme Sophie PRIMAS, procuration à M. Gilles LÉCOLE,  
M. Didier JAHIER, procuration à Mme Laurence DENAND,  
M. Lionel LECLER, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA,  
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER,  
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS,  
Mme Nathalie COLAS, procuration à Mme Fabienne PAULIN,  
M. Guillaume BASSET, procuration à M. Thierry MONTANGERAND,

### **Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance**

#### **DATE DE LA CONVOCATION :**

02/04/2025

#### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	25
Votants	33

#### **DATE D’AFFICHAGE :**

02/04/2025

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CARREFOUR VOYAGES**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 1112-1 alinéa 3,

Considérant que la ville souhaite confier la gestion de recherche d'organismes de séjours destinés aux jeunes Aubergenvillois inscrits dans ses structures à un organisme spécialisé.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Considérant que Carrefour voyages propose une offre de partenariat permettant à la ville d'alléger ses procédures et de bénéficier des tarifs déjà négociés.

Considérant que la convention de partenariat détermine le périmètre d'action, définit les modalités de fonctionnement et d'organisation ainsi que les missions et engagements de chacun.

Considérant que la ville doit approuver par délibération la convention de partenariat et autoriser son exécutif à la signer,

*Ayant entendu l'exposé de M. Thierry RIHOUEY, Adjoint au Maire délégué aux Finances,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, (33 voix Pour)**

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la convention de partenariat telle que jointe annexe
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention susmentionnée et tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.
- **ARTICLE 3 : CONFIRME** que la délibération sera adressée à :
  - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
  - Madame le Comptable public.



Sylvia PADIOU,  
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE  
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines) Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-préfet le <i>11/04/25</i>  Et publié le <i>11/04/25</i>   Gilles LÉCOLE Maire d'Aubergenville
---